

## BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉCENNES

Abonnement annuel	} 10 francs.

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)
---

217<sup>e</sup> MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux  
c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Lundi 10 Décembre 1923, à 20 heures

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

1<sup>er</sup> Vote sur la candidature de :

M. Morel, M<sup>me</sup> François. MM. Crozet, Bussy, Dulac, Bretton, Lubin, Declas, Accary, Dessaigné, Bonnevay, Depierre, Lager, Thorat, Pokorny, Goethals, et de : M. Biard (Joseph), 3, chemin de la Colombière, Lyon, parrains MM. Battetta et Kollefrath. — M. Gaillard (Charles), 52, rue Victor-Hugo, Lyon, parrains MM. Dejoux et Riel. — M. Hill, 1, place des Capucins, Lyon, parrains MM. Franchet et Pouchet. — M. Fournet (Francisque), 26, rue Franklin, Lyon, parrains MM. Pouchet et Jossierand. — M. Delcour (Pierre), artiste-peintre, route de la Sauvenière, Spa (Belgique), *Lépidoptères polarctiques*. — M. Guillaume (Félix), 52, rue des Eburons, Bruxelles (Belgique), *Coléoptères belges surtout Malacodermes, Hétéromères, Chrysomélides et Curculionides*. — M. Cooman (Albert de), Sanatorium Saint-Raphael, Montbeton (Tarn-et-Garonne), *Coléoptères*. — M. Simonot, sous-lieutenant au 8<sup>e</sup> régiment de zouaves, Oran (Algérie), parrains MM. Riel et Nicod. — M. Denis (R.), préparateur de zoologie à la Faculté des Sciences, Montpellier (Hérault), *Collemboles*, parrains MM. Hovasse et Riel. — M. Perrin (Claudius), rue de Paris, à Cours (Rhône). — M. Coillard (Victor),

A l'Exposition de champignons de Pouilly-sous-Charlieu, qui eut lieu le 1<sup>er</sup> octobre 1922, il nous fut envoyé par le Bureau d'Hygiène de Roanne des champignons qui auraient produit chez plusieurs personnes une intoxication caractérisée par des troubles digestifs et de la paralysie de la langue. Ces champignons étaient des *Clitocybe dealbata*, espèce que je consomme couramment et que je continue toujours à consommer, mais toujours en petite quantité.

HOWLAND et PECK ont constaté (*New-York State Museum, Report of the State botanist*, 1910, pp. 6-7, 43-44) qu'une forme de l'Amérique du Nord à laquelle PECK a donné le nom de *Clitocybe dealbata* var. *sudorifica*, présente des propriétés sudorifiques très évidentes et très accentuées.

Comme le dit très justement le D<sup>r</sup> DUBY, on ne peut rien conclure de tous ces faits sinon que des expériences doivent être instituées pour éclaircir ces questions par tous ceux qui sont à même de les mener à bien.

D<sup>r</sup> Ph. RIEL.

\*  
\* \*

Je crois intéressant de signaler le fait suivant qui démontre d'une façon toute particulière que certains champignons comestibles pour l'homme (*Agaricus campestris*) ne sont pas toujours toxiques pour les animaux (chat).

Vers la fin du mois d'août et le début de septembre, je villégiaturais dans un village des environs de Dinant. Chaque fois que l'on nettoyait de ces champignons le chat de la personne qui nous hébergeait venait réclamer sa part du butin. Il était surtout friand des lamelles roses et l'on ne pouvait l'écarter qu'après avoir satisfait sa gourmandise. Un jour même que l'on avait mis sécher une trentaine de champignons de la grosseur d'un œuf de pigeon, au soleil, sur la pelouse, le chat en mangea la moitié, jamais il ne manifesta aucun malaise.

Faut-il voir dans ce cas, qui paraît exceptionnel, une adaptation du chat à manger impunément un aliment qui serait toxique pour lui s'il en usait pour la première fois ? Ou bien le champignon des prés n'est-il dangereux pour les animaux domestiques de petite taille, que quand il n'est pas absolument frais ?

LOUIS VERLAINE,

Professeur de biologie

à l'École coloniale supérieure d'Anvers.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Sous le titre de *Bryotheca gallica*, M. DISMER, 19, rue Aline, à Saint-Maur (Seine), distribue un exsiccata des Muscinées de France (Mousses, Sphaignes et Hépatiques). La 1<sup>re</sup> série de 25 numéros est en vente au prix de 7 francs pour la France et 8 francs pour l'étranger, franco.

---

## ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. LAVAUDEN, inspecteur des Forêts, 12, rue de Cronstadt, Tunis, serait reconnaissant aux collègues qui pourraient lui indiquer un correspondant dans la région d'Extrême-Orient : Corée, Vladivostock, Sakhaline, en vue de renseignements ornithologiques.